



Les brèves

de Jury – n° 1

Novembre 2014

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous communiquer ce premier numéro de « les brèves de Jury ». J'ai souhaité avec l'ensemble du conseil municipal communiquer avec vous de façon plus régulière en vous proposant cette formule qui devrait paraître tous les deux mois.

Vous avez été nombreux à nous faire remarquer qu'il nous fallait progresser dans ce domaine et c'est à la commission « communication et culture » que j'ai confié cette mission. Cette revue doit être aussi la vôtre, alors n'hésitez pas à nous faire progresser pour l'intérêt de notre commune.

Bonne lecture.

Le Maire,

Stanislas SMIAROWSKI

Rentrée scolaire 2014/15

Les enfants en récréation ont retrouvé leurs marques pour certains. Quelques pleurs à la maternelle.

Des changements dans les effectifs après la suppression d'un poste à la maternelle : Mesdames Valérie Gérardin (directrice) et Sophie Sgro seront sur le poste à mi-temps avec un effectif de 30 élèves (13 en petite section, 7 en moyenne section et 10 grands).

A l'élémentaire, nouvelle institutrice Mme Jost en (CP 25 élèves), une 2^e classe de CP avec Mme Schutz (26 élèves) et une classe de CE1 avec Mme Catherine Thouvenin (directrice) de 26 élèves, aidées de 2 auxiliaires de vie scolaire.

Souhaitons-leur une bonne année scolaire.



L'invité

Tous les deux mois, nous consacrerons un article à un habitant de notre commune.
Pour cette première c'est à Jérémy que nous avons confié les clefs !



Jérémy est un garçon attachant comme beaucoup de jeunes dans notre village.

Né à JURY en 1986 il en a fréquenté les écoles. Sa passion pour cet ART « des graffitis » est devenue pour lui bien plus qu'une distraction.

C'est en rencontrant en 2004 un ami graphiste qui lui parle de « lettrage » qu'il tombe immédiatement amoureux des lettres et en fait une obsession dirigée par des inspirations diverses !

Le talent viendra avec les années, le travail, des milliers de bombes de peinture et toutes les expériences qui lui permettent de progresser.

Parfois éphémères, souvent offertes juste pour ce fun qui n'appartient qu'aux artistes, la trace du résultat final interpelle, subjugué et émerveille souvent !!!

A une époque où le STREET ART redonne le blason des tags mal inspirés souillant l'espace public, JEREMY parle de fresques, de tableaux et de portraits comme une suite logique à cette passion pour le dessin décelée dès son plus jeune âge.

Ses yeux parcourent sans cesse les murs des villes pour observer le travail d'autres artistes, il s'émerveille de pouvoir découvrir de nouveaux styles dans les plus grandes capitales du « GRAFFITI », comme à LOS ANGELES ou NEW-YORK où il est allé récemment nourrir son inspiration.

Je vous donne rendez-vous avec JEREMY sur sa page Facebook « jeremysyro ». Vous pourrez le retrouver en juin 2015 lors de nos feux de la Saint-Jean.

Merci à lui d'avoir accepté d'être notre premier invité.



Décisions du Conseil Municipal

- ➡ Le Conseil municipal a refusé le dégrèvement de la taxe d'assainissement d'un particulier suite à une fuite d'eau après compteur.
- ➡ Un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe est créé pour l'emploi d'un ouvrier communal à temps complet.
- ➡ Un poste d'ATSEM est créé pour l'assistance des enfants de l'école maternelle de Jury suite à un départ en retraite.
- ➡ Une étude de faisabilité est lancée pour la création d'une liaison piétonne et cyclable sous la voie ferrée.
- ➡ Deux nouvelles rues à Jury. La rue de la Poncette, nouveau lotissement du clos de la Ferme, et la rue du Champ Plaisant, où se situe la Maison de l'Autisme.
- ➡ Les conditions de location de la chasse communale ont été arrêtées.

L'ensemble des décisions est consultable sur le site Internet www.mairie-jury.fr

Co-Pro des VALLONS.

Dernière ligne droite ???

Après avoir désigné un nouveau syndic de co-pro (suite à la défaillance de celui en place) en juin dernier ce long et épineux dossier devrait être réglé pour cette fin d'année 2014.

Le travail effectué par SNP (le syndic) en parfaite collaboration avec Maître MICHAUX, notaire à Mondelange, la Mairie de Jury et les représentants de l'association "Les Nouveaux Vallons" sans oublier MOSELIS aura permis au bout de 17 années d'entrevoir enfin la rétrocession des VRD (voiries et réseaux divers). Les habitants de ce quartier ont toujours été unis et sans leur détermination rien n'aurait pu aboutir.

La mobilisation de toutes et de tous reste bien entendu nécessaire pour conclure en beauté.

SITE INTERNET MAIRIE

Depuis quelques mois le site de notre Mairie fonctionne à nouveau sous la houlette de Jean-Luc OURY, membre de la communication "Communication et Culture"

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et à venir souvent nous rendre visite sur www.mairie-jury.fr

Par la même occasion et afin d'être informé personnellement et rapidement par la Mairie nous vous invitons et encourageons à nous laisser votre mail. Vous pouvez nous faire la demande en nous envoyant un mail : mairie-jury@wanadoo.fr

Prochaines manifestations

- Exposition artisanale le 16 novembre
- Soirée Beaujolais le 22 novembre

La carte d'identité

Les cartes d'identité sécurisées, délivrées depuis le 02/01/2004, à des personnes majeures, ont une durée de validité de quinze ans (celle des mineurs reste fixée à 10 ans). La prolongation s'applique automatiquement et ne nécessite aucune démarche particulière. La date inscrite sur la carte ne sera pas modifiée.

Vous pourrez voyager avec la carte d'identité et passer les frontières avec une carte d'identité périmée dans l'Union Européenne et dans l'espace Schengen. Si vous voulez éviter tout désagrément privilégiez l'utilisation d'un passeport valide.

Le ministère des affaires étrangères tient à jour les modalités appliquées par les différents pays en matière d'acceptation de la carte : www.diplomatie.gouv.fr ou www.service-public.fr

Enfin il faut savoir que les demandes de Carte Nationale d'Identité qui ne sont pas proches de leur date de péremption ne sont pas prises en compte par l'administration, et le dossier rejeté.

Les passeports biométriques

Ils se font uniquement sur rendez-vous sur simple appel à **Allo Mairie au 0800 891 891**, numéro vert gratuit depuis un poste fixe. Un rendez-vous dans une mairie de quartier vous sera proposé.

Chroniques



« Bonjour à tous,

Tout au long d'une vie à Jury, je pars pour d'autres horizons. Je souhaitais pour cela vous saluer, ne pouvant me rendre chez tous, vous les personnes que j'ai connues, appréciées, avec qui j'ai passé d'agréables moments, même de vrais fous rires. J'ai aimé vous connaître et vous dis au revoir. »

Bonne retraite Denise

➡ Les bénévoles ont sillonné les rues du village pour la vente des brioches de l'amitié qui a rapporté la somme de 416 €. Merci aux personnes qui ont bien voulu soutenir cette action.

➡ **Inscription sur les listes électorales**, nouveaux habitants, jeunes majeurs : venir en mairie avant le 31/12/2014, avec un justificatif de domicile et pièces d'identité.

➡ **Etat-civil :**

MARIAGES : le 13/07 Fabienne TOUSCH et Didier WEILLAND - le 18/10 Olivier JACQUARD et Marie-Noëlle RONCH

DECES : le 04/09 Robert GUITARD

La commune de Jury vous propose dans la discrétion la plus totale avec la collaboration d'un professionnel de la recherche d'emploi :

- ➡ Une aide à l'écriture d'un CV
- ➡ Une aide dans la réalisation d'une lettre de motivation
- ➡ D'organiser votre recherche d'emploi
- ➡ De répondre ou d'écrire un courrier administratif
- ➡ D'un conseil dans votre recherche d'emploi

nouveau service

Pour tous renseignements ou rendez-vous vous avez la possibilité de prendre contact avec la mairie qui proposera un rendez-vous individuel. Une permanence vous sera proposée ultérieurement.

LITTERATURE

Maxime CHATTAM

LA PATIENCE DU DIABLE



*Le mal peut-il contaminer ceux qui le traquent ?
Un go fast en flag qui transporte bien pire que de la drogue...
Deux ados qui tirent sur les passagers d'un TGV lancé à pleine vitesse...
Des gens ordinaires découverts morts... de terreur.
Le diable mène le bal, le monde est devenu fou.
Lieutenant à la section de recherches de Paris, Ludivine Vancker comprend bientôt qu'un fil sanglant relie ces faits divers. Rien ne pourra l'empêcher de remonter la piste à sa source.
Aux racines de la peur.*



Ce livre est la suite de la *Conjuration Primitive*. On retrouve avec grand plaisir certains personnages très attachants, comme le lieutenant Ludivine Vancker. Ce qui me touche le plus dans les romans de Maxime Chattam, c'est le réalisme des scènes. On se retrouve presque dans un film. L'intrigue nous tient en haleine jusqu'au bout, parsemée de rebondissements inattendus. Les scènes parfaitement détaillées nous permettent toujours de suivre l'enquête. L'histoire est haletante du début à la fin grâce à un style d'écriture parfait. La psychologie des personnages est très fouillée, permettant à Maxime Chattam de porter une réflexion sur notre monde actuel.

Maxime Chattam est né en 1976. Auteur français de romans policiers, il est le maître incontestable du suspense, reconnu par de nombreux journalistes. Il est marié à Faustine Bollaert, animatrice de télévision.